



# Internet Gazette

Site : <http://aviquesnel.free.fr/Mederic>

11 février 2008

Numéro 67

## Sommaire

<i>Oscars quel succès dans la lutte contre le piratage des films ?</i> .....	1
<i>Fini le HD Ready place au HD TV</i> .....	2
<i>Réseau Courant Porteur D-Link Pack CPL DHP-301</i> .....	3
<i>Big Brother is monitoring you</i> .....	3
<i>Deux continents maintenant touchés par une panne d'Internet</i> .....	3
<i>Ouverture du portail gouvernemental de la sécurité informatique le 7 février</i> .....	3
<i>Microsoft déconseille l'utilisation de vLite pour alléger Vista</i> .....	4
<i>Le réseau de calcul distribué de la Play Station 3 passe le million d'utilisateurs</i> .....	4
<i>Loi anti-pirate : vers une suspension d'un an de l'accès Internet</i> .....	5

## Oscars quel succès dans la lutte contre le piratage des films ?

La 80ème cérémonie des Oscars devrait avoir lieu le 24 février 2008, si la grève des scénaristes trouve une issue d'ici là. L'occasion de faire le point sur le succès ou non de la lutte contre le piratage des films nominés aux Oscars.

[Waxy.org](http://Waxy.org) a publié cette semaine des données précieuses et inédites sur les films nominés aux Oscars et piratés sur Internet. Depuis 2003, le site scrute scrupuleusement les sorties des versions pirates des films, en notant avec minutie les dates d'apparition des diverses versions des copies illicites

(cam, telesync, R5/Telecine, Screeners, DVDrips...). Ces données sont éloquentes sur l'insuccès total de la lutte contre le piratage à laquelle se livrent les studios.

Un seul chiffre suffit à le comprendre : sur 151 films nominés aux Oscars entre 2003 et 2007, 148 étaient disponibles en qualité DVD (screeners ou DVDrips) la nuit-même de la cérémonie des Oscars. Soit 98 % des films.

Certains progrès ont cependant été réalisés, particulièrement dans la lutte contre la diffusion des screeners, ces DVD promotionnels qui sont envoyés aux jurés des Oscars. Alors qu'en 2003 ces screeners apparaissaient en moyenne sur Internet trois jours *avant* leur envoi officiel aux jurés, la moyenne pour 2008 est de 12 jours *après* leur envoi. Cette

efficacité (assez relative cependant) est due en partie aux systèmes de watermarks, ces signatures invisibles uniques insérées dans les copies des screeners et qui permettent de remonter à la source du piratage, en cas de diffusion en ligne. Et [pour partie aux DRM](#), qui sont cependant abandonnés cette année sous la pression des jurés qui ne les supportent pas.

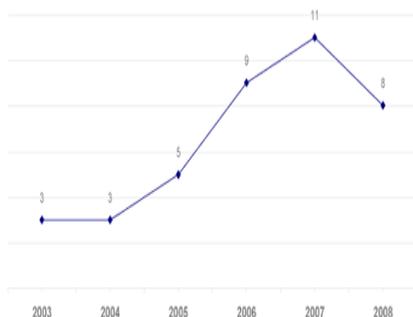
Les autres sources de piratage, elles, restent globalement au même niveau qu'avant. Ainsi en 2008 un screener (qualité DVD) apparaît en moyenne 47 jours après la sortie du film sur les écrans américains, contre 42 jours en 2003. Le chiffre était tombé à 33 jours l'an dernier. Toutes sources de piratage confondues, il se passe uniquement 4 jours en moyenne entre la sortie du film aux USA et son apparition sur les réseaux P2P.

Median Days From Release to Leak



Plus inquiétant pour Hollywood, **la qualité des versions piratées augmente**, notamment grâce aux DVD de type R5 qui sortent dans les pays de zone 5 (l'ex Union Soviétique, l'Inde, une grande partie de l'Afrique...). Dans ces pays où le piratage est très fort, les studios ont trouvé pertinent de sortir un format de DVD spécial grâce auquel les films seraient proposés rapidement mais sans bonus, en qualité Téléciné, pour lutter contre les ventes de DVD screeners pirates. Sans surprise, ces R5 sont vite devenus des sources majeures de piratage sur Internet. Les studios avaient pris soin de ne pas insérer sur les R5 les bandes audio originales des films, mais les pirates remplacent la bande son par les versions locales américaines ou européennes, et gardent uniquement la vidéo de meilleure qualité. Le nombre des rips à base de R5 augmente ainsi chaque année...

# of R5/Telecinos Yearly



## Fini le HD Ready place au HD TV

Ceux qui ont encore du mal à distinguer le HD Ready et le Full HD n'ont qu'à bien se tenir. Dans moins d'un an, ils devront se dépêtrer avec de nouveaux logos, qui seront apposés sur les téléviseurs haute définition mis en vente en France. Pas un, ni deux, mais trois logos... Cette nouvelle signalétique est censée clarifier l'offre aux yeux des consommateurs aux dires du Simavelec (1), qui a détaillé sa mise en place lors de son bilan annuel.

« HD TV », « HD TV 1080p », et « TNT HD » : ces trois labels signaleront qu'un appareil est capable de recevoir des signaux numériques haute définition (selon la norme Mpeg-4) en particulier les futures [chaînes HD](#) de la TNT. En effet, à partir de décembre 2008, les fabricants seront légalement obligés d'inclure dans leurs TV et enregistreurs HD un tuner TNT haute définition. Les nouveaux labels devraient donc apparaître dès décembre.

### La TNT en surcouché

« Le HD TV qualifiera un téléviseur compatible Mpeg-4, avec une résolution d'un million de pixels. Le HD TV 1080p, lui, signalera les appareils compatibles Mpeg-4 mais avec une résolution de 2 millions de pixels », a résumé Benoît Lelièvre, président du Simavelec. Le syndicat concède que ces nouvelles appellations ne sont pas idéales pour faciliter la vie du consommateur français. Mais il a dû se plier à la décision de

l'Eicta (2), qui représente leur industrie à l'échelle européenne.

De fait, et sous la pression du Groupement TNT, le logo TNT HD sera ajouté aux deux autres pour indiquer « clairement » que le téléviseur peut capter les chaînes TNT haute définition. Selon Bernard Heger, délégué général du Simavelec, le label HD Ready disparaîtra début décembre car l'appellation Ready n'est pas recommandée par la récente loi sur l'audiovisuel. En revanche, le Full HD, « bien reconnu par les consommateurs », perdurera quelques temps aux côtés des autres logos : voilà qui promet de sacrés casse-têtes dans les rayons pour la fin d'année 2008.

### 5,8 millions de TV vendues en 2007

Si la HD préoccupe tant le Simavelec, c'est que son marché a explosé depuis sa naissance il y a seulement deux ans. En 2007, sur 5,8 millions de TV vendues en France, plus de la moitié était des appareils HD (environ 3 millions). Le syndicat espère d'ailleurs que le nombre de ventes de lecteurs DVD HD surpassera celui des lecteurs classiques dans deux ans.

Cette année, le marché des téléviseurs a engrangé 4,2 milliards d'euros de chiffres d'affaires (+ 15 % en un an). Une croissance due au succès des écrans plats, LCD en grande majorité, et à la taille des écrans, dont la moyenne augmente de 3,5 cm par an. Les fabricants s'attendent à la même croissance dans les 4 à 5 ans, car en 2011, la TV analogique s'éteindra, et les foyers devront s'équiper d'ici là de matériel numérique. Et avant cela, en 2009, le Simavelec prévoit l'arrêt définitif des ventes de TV CRT, nos bons vieux tubes cathodiques.

(1) Le syndicat des industries de matériels audiovisuels électroniques.

(2) European Information &

## **Réseau Courant Porteur D-Link Pack CPL DHP-301**

Transformez **n'importe quelle prise de courant en borne de connexion réseau** avec le kit DHP-301 de D-Link.

Ce pack de 2 adaptateurs de courant porteur CPL permet d'atteindre **un débit de 200 Mbps** pour une liaison rapide sans fil et efficace entre les différents ordinateurs de la maison.

A partir de 98,90 €

## **Big Brother is monitoring you**

*Vous voulez vérifier votre tension ? Bientôt, plus besoin d'aller voir un médecin : il vous suffira de vous installer devant votre ordinateur. Bardé de capteurs, la machine, équipée de ce tout nouveau système imaginé par Microsoft, mesurera le pouls, la température, l'expression du visage, l'activité cérébrale et la respiration de l'utilisateur que vous êtes. Le but ? « Détecter automatiquement la frustration ou le stress et fournir à l'utilisateur une assistance, en ligne ou en "réel", en fonction de la situation », peut-on lire dans [The Times Online](#), qui a mis la main sur le brevet. La technologie n'a pas encore été autorisée (atteinte aux libertés individuelles ?) mais Microsoft envisage déjà de l'adopter sur les téléphones mobiles et PDA*

## **Deux continents maintenant touchés par une panne d' Internet**

Depuis hier, des internautes de l'Afrique et de l'Asie se rendent bien compte de la fragilité de la toile. Le bris d'un ou deux câbles sous-marins, quelque part entre l'Égypte et l'Italie, a des répercussions de plus en plus sérieuses dans le monde.

Les services internet et les liaisons téléphoniques internationales sont affectés dans plusieurs pays. Ainsi, en Asie, au Moyen Orient et dans le nord de l'Afrique, de grandes communautés sont frappées à différents niveaux. Les places boursières dans différents pays sont également touchées à des degrés divers.

En Inde, le réseau internet a pratiquement été coupé de moitié, selon certaines informations, ce qui fait que les responsables font des pieds et des mains pour tenter de rediriger le trafic vers des satellites ou d'autres câbles importants d'Asie. Il faut savoir qu'en Inde, environ 700 mille personnes travaillent dans le domaine de la sous-traitance informatique et dépendent directement du Net pour vivre et travailler.

Tout comme hier, plusieurs pays arabes de la région du Golfe sont toujours affectés par cette panne. C'est le cas des Émirats Arabes Unis, du Koweït, de l'Arabie Saoudite et du Qatar.

Quant à la cause de la panne comme telle, impossible

d'obtenir des informations précises. Selon certaines sources, un câble sous-marin a été coupé, peut-être par une ancre de bateau. Selon d'autres sources, la panne est due au bris de deux câbles sous-marins, distants d'environ un kilomètre. Les responsables affirment ignorer ce qui a pu les endommager en même temps.

Quant à la durée des réparations, certains parlent d'une semaine, d'autres de plusieurs semaines.

Quoi qu'il en soit, si la situation perdure, on peut présumer que l'Amérique sera touchée indirectement par les effets de la panne. Plusieurs grandes sociétés ont confié en sous-traitance toute la gestion de leur système informatique à des compagnies comme CGI au Québec, qui de leur côté, ont des milliers d'employés un peu partout dans le monde, notamment en Inde et en Asie Pacifique. D'ailleurs, certaines compagnies de la Grande-Bretagne et de la cote Est des États-Unis sont déjà affectées par les effets de ce bris.

## **Ouverture du portail gouvernemental de la sécurité informatique le 7 février**

*Destiné aux professionnels et aux utilisateurs avertis, le [portail gouvernemental de la sécurité informatique](#) rassemblera des fiches techniques sur la protection de systèmes d'information, un glossaire et des alertes de sécurité (vulnérabilités, failles, virus...).*

*Pour les PME en particulier, il intégrera une liste de contacts vers des partenaires qui permettent de traiter les incidents de sécurité, dont le Cert-IST, dédié aux entreprises, et le Cert Renater, dédié au monde de l'enseignement et de la recherche.*

*La proposition initiale prévoyait également un catalogue des produits*

et des services labellisés, ainsi qu'un logiciel gratuit de « premier diagnostic » avec pour objectif d'aider les utilisateurs à « apprécier facilement l'état de sécurité de leur poste informatique ». Un programme budgété plus de 300 000 euros en développement, mais qui, selon nos informations, a pris du retard.

Un autre site gouvernemental dédié à la sécurité informatique, plus grand public, sera mis en ligne jeudi 7 février. Baptisé « Surfez intelligent », il sera centré sur la problématique de l'authentification sur le Net - notamment la gestion des identifiants et mots de passe pour l'e-commerce. Il rassemblera aussi des fiches pratiques, un glossaire et divers dossiers.

Ce site a été réalisé par la direction du développement des médias, une direction des services du Premier ministre, en partenariat avec le Forum des droits sur l'internet (FDI), la Fédération des entreprises de vente à distance (Fevad) et la Banque de France. À l'occasion de sa mise en ligne, sera signée une charte sur l'authentification par les partenaires.

## **Microsoft déconseille l'utilisation de vLite pour alléger Vista**

Face à la popularité grandissante de [vLite](#), un utilitaire gratuit qui désactive certains composants de [Windows Vista](#), Microsoft a réagi. L'éditeur déconseille l'usage de cette application, qui séduit nombre d'utilisateurs découragés par la [lenteur de Windows Vista](#).

vLite agit avant l'installation de Vista sur un ordinateur, en permettant de paramétrer les fonctionnalités à écarter afin qu'elles n'alourdissent pas le système. Tout en préservant les fichiers système indispensables. L'OS est censé être allégé de moitié et donc plus réactif.

Les applications pouvant être mises de côté sont, par exemple, Windows Media Player, la galerie de photos Windows, MSN Installer, Wallpapers, le Diaporama et Windows Mail.

« Microsoft ne recommande pas l'usage de tout outil qui dépouille Windows Vista de ses applications avant son installation, car cela risque de nuire aux téléchargements de mises à jour de Windows et de ses Service Packs. Le système peut en outre devenir instable », a prévenu l'éditeur dans un e-mail à nos confrères de *CNET News.com*.

Dans les faits, les [créateurs de vLite](#) sont très clairs : leur outil n'est pas fait pour les néophytes, car les paramétrages sont définitifs.

Ils s'étaient déjà fait remarquer avec [nLite](#), un utilitaire au principe similaire pour Windows XP.

## **Le réseau de calcul distribué de la PlayStation 3 passe le million d'utilisateurs**

Le programme de recherche biologique baptisé *Folding@home* profite de l'engouement des "gamers" pour la PS3 de Sony. Selon le

géant nippon, ils sont désormais plus d'un million à participer

Rappelons que ce projet a été initié par la très sérieuse université de Stanford. Le réseau *Folding@home* s'intéresse à la façon dont les molécules s'assemblent ou se replient avant d'entrer en fonction.

Dans les faits, ce réseau qui au final fonctionne comme un

supercalculateur divisé en plusieurs millions de consoles, permet de mener des calculs complexes afin de comprendre la manière dont se pliera une certaine protéine.

Lorsque les protéines ne se forment pas correctement les conséquences peuvent être dramatiques, cela peut provoquer des maladies comme Alzheimer, Huntington,

Parkinson et de nombreux cancers.

Vijay Pande, professeur de chimie à Stanford explique l'intérêt d'un tel programme : "grâce aux utilisateurs de la PS3 qui participent à ce programme nous obtenons une très importante puissance de calcul. Les simulations menées en l'espace de trois semaines correspondent à un travail de fourmi d'un an. Nous allons créer d'autres simulations pour les utilisateurs de la PS3 notamment sur la maladie d'Alzheimer."

Aujourd'hui 10.000 PS3 en réseau peuvent effectuer autant de calcul que 100.000 PC. Notons que le 16 septembre 2007, le réseau *Folding@home* a été reconnu par le Guinness World Records comme le plus important réseau de calcul distribué de la planète.

## **Loi anti-pirate : vers une suspension d'un an de l'accès Internet**

L'avant-projet de loi contre le piratage en ligne se concentre sur le volet répressif plus que sur le développement des offres légales.

La future loi de lutte contre les téléchargements illégaux en ligne [attendue pour le printemps](#) avance. Selon *Les Echos* (du 6 février 2008), le texte de l'avant-projet de loi a été présenté, mardi 5 février, aux 45 signataires des accords défendus par la [propositions la mission Olivennes et validés en novembre 2007](#).

Concernant les sanctions à prendre envers les internautes qui échangent illégalement des fichiers protégés par le droit d'auteur, le texte stipulerait l'envoi d'un premier message d'avertissement personnalisé. Si le courriel est techniquement envoyé par le fournisseur d'accès (FAI), il sera signé par la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet. Cette autorité administrative sera saisie par les ayants droits qui constateront les infractions en ligne.

En cas de récidive, un deuxième message sera envoyé au titulaire de l'abonnement Internet. Une nouvelle récidive constatée dans les six mois entraînera une suspension d'abonnement d'un mois. En cas de nouvelle atteinte aux droits d'auteur, la suspension d'accès Internet sera étendue à 1 an avec impossibilité pour l'individu concerné de s'abonner chez un autre fournisseur d'accès. Un fichier centralisé, sorte de liste noire des internautes indésirables, sera géré par la Haute Autorité.

## **L'internaute pourra faire appel**

Selon le texte actuel, l'internaute pourra faire appel de ses sanctions coupant l'accès Internet. Avec possibilité de suspendre la décision tant que le cas ne sera pas jugé. Il reste également à désigner le tribunal qui sera chargé des dossiers : tribunal de grande instance ou administratif.

Toujours selon le quotidien économique, l'avant-projet de loi ne prévoit rien pour l'offre légale. Pourtant, une partie des accords signés à l'Elysée portait sur le développement de la vidéo en ligne avec une fenêtre d'accès VOD identique à celle des sorties DVD, sur l'interopérabilité des fichiers musicaux, et sur l'abandon des DRM (*digital right management* ou gestion de droits numériques). L'intitulé exact de la mission accomplie par le patron de la Fnac était d'ailleurs 'Mission sur la lutte contre le téléchargement illicite et pour le développement des offres légales d'œuvres musicales, audiovisuelles et cinématographiques'.

Le texte soumis par Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication, doit d'abord passer devant le Conseil d'Etat qui rendra son avis avant la fin février. Le gouvernement veut aller vite. Les ayants droits espèrent une loi avant l'été prochain.